

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

établissements Question écrite n° 99469

Texte de la question

M. Dominique Dord attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la sécurité des élèves devant les établissements scolaires. Malgré un contexte de menace terroriste élevée, les élèves se regroupent souvent sur le trottoir, devant les établissements scolaires (principalement les collèges et les lycées), en particulier pendant les pauses (donc à horaire régulier). Il souhaite connaître les mesures qu'elle a prises et qu'elle compte prendre pour éviter ces regroupements, en notant qu'ils sont liés à l'interdiction de fumer dans les établissements scolaires.

Données clés

Auteur: M. Dominique Dord

Circonscription: Savoie (1re circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question: 99469 Rubrique: Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 4 octobre 2016, page 7909 Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)